

Politique énergétique et développement durable : du bon usage des ressources énergétiques

Colloque du CIRIEC
Congrès de l'ACFAS
25 mai 2015

Conseil
québécois
de la **coopération**
et de la **mutualité**



Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et ses réseaux coopératifs et mutualistes participent à un développement économique et énergétique qui s'inscrit au cœur du débat entourant le déploiement des énergies renouvelables, en complémentarité des autres ressources énergétiques.

Mise en contexte

- ② En octobre 2013, le CQCM présentait un mémoire à la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec sur la contribution des réseaux coopératifs et mutualistes à l'efficacité et aux innovations énergétiques du Québec.
- ② Dans la Politique énergétique 2016-2025, le CQCM et ses réseaux souhaitent que l'enjeu des énergies renouvelables se traduise par des engagements concrets de la part du gouvernement du Québec.

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité



- ② Fondé en 1940.
- ② Porte-parole d'un mouvement solidaire et organisé du Québec.
- ② Organisation autonome qui est financée par ses membres.
- ② Il regroupe l'ensemble des fédérations coopératives et mutualistes sectorielles et régionales du Québec.

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité



- ➔ Le CQCM a pour mission de participer au développement social et économique du Québec en favorisant le plein épanouissement du mouvement coopératif et mutualiste québécois et ce, en accord avec les principes et les valeurs de l'Alliance coopérative internationale (ACI).
- ➔ <http://www.coopquebec.coop/fr/accueil.aspx>

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité



➔ Pour réaliser sa mission, le CQCM :

- ✓ organise la concertation entre les secteurs coopératifs et mutualistes et avec leurs partenaires;
- ✓ effectue la représentation et défend les intérêts de l'ensemble du mouvement coopératif et mutualiste québécois;
- ✓ favorise le développement coopératif et mutualiste afin de multiplier les effets bénéfiques de la coopération et de la mutualité pour ses membres et la population.

Les énergies renouvelables, un enjeu d'importance pour la coopération et la mutualité



- ➔ En mars de cette année, les réseaux coopératifs et mutualistes se sont dotés pour la première fois de leur histoire, d'un Plan stratégique intégré dans une perspective 2020.
- ➔ Avec ce plan les coopératives et les mutuelles du Québec souhaitent créer 20 000 emplois sur une période de 5 ans, dont plusieurs dans le secteur du développement économique énergétique.

Les énergies renouvelables, un enjeu d'importance pour la coopération et la mutualité



- ② La question du développement économique énergétique concerne directement les communautés et plusieurs régions du territoire.
- ② En diversifiant le portefeuille énergétique du Québec par les énergies renouvelables et en misant sur les compétences et ressources locales, le Québec pourrait bénéficier d'un important levier de développement de certaines régions ciblées.

Les énergies renouvelables, un enjeu d'importance pour la coopération et la mutualité



- ➔ À cet effet, le développement coopératif en économie verte est depuis plus d'une décennie en effervescence au Québec.
- ➔ On compte actuellement une douzaine de coopératives implantées dans les régions du Québec qui se démarquent : biocarburants, filière de la biocombustion par la biomasse forestière, énergie éolienne.

La filière de la biomasse forestière

- ② La Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) a développé une expertise pointue en exploitation de la biomasse forestière dans un contexte de production de chaleur dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel.
- ② Les réseaux coopératifs, appuyés d'industriels, des grandes associations du milieu municipal et de groupes environnementaux, sociaux et de recherche ont mis de l'avant la Vision Biomasse Québec.

La filière de la biomasse forestière

- ➔ Les partenaires de Vision Biomasse Québec proposent des engagements qui seront des balises pour le développement durable de cette filière :
- ✓ maximiser les bénéfices en matière de réduction des gaz à effet de serre;
 - ✓ réduction des impacts sur la santé et la qualité de l'air;
 - ✓ contrôle des effets sur les écosystèmes;
 - ✓ meilleure intégration des projets dans les communautés .

La filière de la biomasse forestière

- ➔ En complémentarité, nous pensons que les résultats de notre laboratoire peuvent constituer une assise solide pour permettre au gouvernement du Québec d'élaborer une orientation claire en matière de développement de la filière biomasse forestière.
- ➔ L'exemple de la Coopérative forestière de la Matapédia...



Biomasse agricole : un partenariat ouvert sur le monde, une plus-value locale



- ② La Coop fédérée supporte les mesures qui faciliteront la récolte, la transformation et la valorisation de la biomasse agricole en bioénergie, tout en assurant aux utilisateurs finaux de réduire leurs coûts en énergie .
- ② Elle enclenchait, dès 2009, des orientations visant à trouver de nouveaux vecteurs de croissance permettant de valoriser certaines terres marginales et des résidus de culture disponibles au Québec.

Biomasse agricole : un partenariat ouvert sur le monde, une plus-value locale



- ③ Partenaire de Vision biomasse Québec, La Coop fédérée a investi des sommes importantes pour le développement de la filière.
- ③ Le potentiel agricole total annuel, sans affecter la production alimentaire actuelle et en respect du développement durable, est de 3,2 à 5 millions de tms alors que sur le plan forestier, il est évalué à 3,2 millions de tms .

Pour toute la filière biomasse

- ➔ Avec la Politique énergétique 2016-2025, le CQCM et ses réseaux souhaitent s'assurer que la biomasse et la biocombustion se positionneront en priorité des orientations et mesures, dans le but de :
- ✓ générer des retombées économiques substantielles pour le Québec;
 - ✓ accroître le bilan carbone et énergétique;
 - ✓ lutter contre les changements climatiques.

Propositions pour la Politique énergétique 2016-2025



Proposition 1

Intégrer à la nouvelle politique des cibles ambitieuses de production de chaleur à partir de la filière biomasse et s'assurer que des mesures et programmes soient mis en place pour structurer la filière tout en veillant à ce qu'un maximum d'intervenants de différents secteurs (institutionnel, commercial, industriel) puissent y avoir accès.

Propositions pour la Politique énergétique 2016-2025



Proposition 2

Veiller à ce que l'aide accordée par le biais des différents programmes soit adéquate et stable pour un financement durable des projets de chauffage à la biomasse.

Pour une économie de proximité verte

- ② La formule coopérative est un outil concret pour les communautés qui souhaitent prendre en charge leur développement économique et utiliser les ressources énergétiques de leur territoire.
- ② Les avantages sont nombreux, notamment sur le plan de l'acceptabilité sociale, de la participation des acteurs concernés (MRC et municipalités, citoyens, PME locales et organisations du milieu), de l'appropriation du pouvoir décisionnel et du contrôle local et régional des capitaux.

Pour une économie de proximité verte

- ③ Une économie de proximité verte demanderait alors de miser sur un portefeuille énergétique diversifié et de cibler le potentiel offert par certaines régions.
- ③ Dans cette perspective, la filière éolienne offre également un potentiel d'importance : elle est désormais bien implantée au Québec, particulièrement dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Pour une économie de proximité verte



- ➔ En septembre 2013, on comptait 16 parcs éoliens en exploitation, totalisant 1891 éoliennes pour près de 5 000 emplois intégrés à une chaîne d'approvisionnement de plus de 150 entreprises.
- ➔ Un projet d'éolien communautaire en coopérative supporté par la communauté et les acteurs locaux avec la coopérative Val-Éo...



Pour une économie de proximité verte

- ③ Également, dans le contexte de reprise des projets de minicentrales hydroélectriques, la prise en charge de ces projets en gestion collective par les coopératives constitue une avenue pour du développement économique des communautés.
- ③ Tout comme l'éolien, l'hydroélectricité pourrait s'inscrire dans une stratégie de développement énergétique fondé sur une gestion collective des ressources et des partenariats issus de l'ensemble des acteurs en présence.

Pour des conditions favorables aux projets énergétiques coopératifs

- ② De nombreux pays ont implanté des politiques de diverses natures pour encourager le développement des énergies renouvelables.
- ② Les leaders en ce domaine sont sûrement les pays européens puisque l'Union Européenne exige la mise en place de tels programmes dans chaque pays membre. De nombreux États américains ont également adopté de tels programmes.

Pour des conditions favorables aux projets énergétiques coopératifs

- ② On désigne le plus souvent ces programmes en utilisant les termes « Feed-In Tariff » ou « Advanced Renewable Tariff – ARTs » et la traduction utilisée en France est « tarif d'achat garanti ».
- ② Ces programmes vont bien au-delà du tarif fixe. L'Allemagne et la France vont plus loin que le tarif d'achat garanti et proposent un système de tarification avancée pour les énergies renouvelables dans l'ensemble.

Propositions pour la Politique énergétique 2016-2025



Proposition 3

Garantir la mise en place de conditions favorables au déploiement de projets énergétiques en entrepreneuriat coopératif fondés sur la propriété et les retombées locales (éolien, petite centrale hydroélectrique, etc.), ainsi que basés sur l'utilisation des ressources renouvelables disponibles régionalement.

Parce que le Québec peut compter sur une solide expertise coopérative dans la filière des énergies renouvelables, le CQCM et ses réseaux coopératifs et mutualistes souhaitent que la Politique énergétique 2016-2025 prenne en compte et valorise leur contribution.



Conseil
québécois
de la **coopération**
et de la **mutualité**

www.coopquebec.coop
(418) 835-3710